



Rapport d'information

# L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, UN ENJEU FONDAMENTAL DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans la perspective de l'examen au Sénat du **projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**, la délégation aux droits des femmes affirme sa conviction que l'égalité des sexes et l'autonomisation économique et sociale des femmes constituent le socle essentiel d'un développement durable. Elle considère que l'approche du genre dans la politique d'aide publique au développement (APD) doit être transversale et invite tous les acteurs de l'APD à systématiquement « **chausser les lunettes** » du genre pour la conception et la mise en œuvre des politiques et des projets de développement.

## 1. DES ENGAGEMENTS POLITIQUES FORTS ET DES PROGRÈS DANS L'ORIENTATION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

### A. DES OBJECTIFS ET RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX

La **déclaration et le programme d'action de la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin de 1995** ont contribué à lancer une dynamique mondiale en faveur des droits des femmes. C'est lors de cette conférence qu'a été évoqué, pour la première fois, le principe transversal de *gender mainstreaming*, qui vise à promouvoir l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans toutes les politiques publiques.

L'**Agenda 2030** pour le développement durable, adopté par les 193 membres de l'ONU en 2015, consacre un objectif spécifique aux droits des femmes : l'**ODD 5** qui vise à « *parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* ».

L'OCDE a développé, dans le cadre de son Comité d'aide au développement (CAD), un **système d'évaluation de l'APD au regard du genre**, auquel la France se réfère :

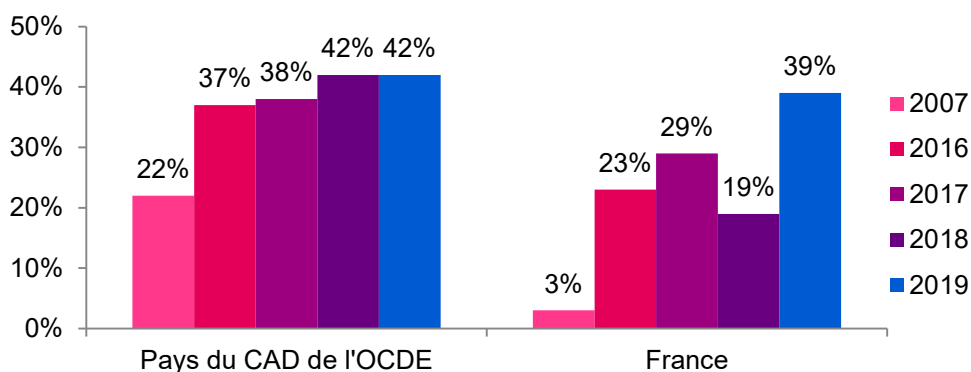
- **CAD 0** : le projet/programme a été examiné au regard du marqueur genre mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'objectif de l'égalité femmes-hommes.
- **CAD 1** : l'égalité femmes-hommes est un « objectif significatif », c'est-à-dire un objectif important et délibéré du projet/programme, mais pas le principal motif de sa réalisation.
- **CAD 2** : l'égalité femmes-hommes constitue l'objectif principal du projet/programme.

Les projets marqués **CAD 1** ou **2** correspondent à l'« **APD genrée** ».

## B. UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE L'APD EN FAVEUR DES FEMMES

Depuis 2007, la France s'est dotée de stratégies internationales « Genre et développement ». La *Stratégie internationale pour l'Égalité femmes-hommes 2018-2022* fait de l'égalité femmes-hommes un objectif transversal et systématique de l'ensemble de la politique internationale française. Elle fixe des objectifs de **renforcement de la prise en compte du genre dans l'APD bilatérale** et en particulier dans les projets financés par l'Agence française de développement (AFD), principal opérateur financier de la politique d'APD. Pour l'AFD, ces **objectifs ont été atteints et même dépassés**.

Part de l'APD genrée (CAD 1 et 2) dans l'APD bilatérale ventilable



Projets d'APD bilatérale visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, au sein des pays de l'OCDE en 2019

	APD en milliards de dollars					Ratios en pourcentage de l'APD totale			
	APD genrée (CAD 1 ou 2)	Projets CAD 1	Projets CAD 2	Projets CAD 0	APD totale	Projets examinés	APD genrée (CAD 1 ou 2)	Projets CAD 1	Projets CAD 2
<b>Donateurs</b>									
Membres du CAD, total	53,1	46,7	6,4	67,7	127,1	<b>95%</b>	<b>42%</b>	37%	<b>5%</b>
Canada	3,2	2,3	0,9	0,3	3,5	<b>99%</b>	<b>90%</b>	65%	<b>25%</b>
Suède	1,8	1,3	0,5	0,5	2,2	<b>100%</b>	<b>81%</b>	59%	<b>21%</b>
France	4,4	3,8	0,7	6,8	11,3	<b>99%</b>	<b>39%</b>	33%	<b>6%</b>
Allemagne	8,9	8,6	0,4	11,0	20,1	99%	44%	43%	2%
Royaume-Uni	5,2	4,6	0,6	3,5	9,1	95%	57%	50%	7%
États-Unis	5,9	4,9	1,1	20,2	26,2	100%	23%	19%	4%
Institutions de l'UE	9,1	8,3	0,8	6,6	19,4	81%	47%	43%	4%

Source : Calculs de la délégation à partir de données de l'OCDE (base CRS, engagements d'APD bilatérale ventilable 2019) extraites le 28 avril 2021

**En 2020, 67 % des projets financés par l'AFD ont un objectif significatif ou principal sur l'égalité entre les femmes et les hommes (CAD 1 ou 2)**

## 2. UNE VIGILANCE PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE FACE À UN REcul INQUIÉTANT DES DROITS DES FEMMES AU NIVEAU MONDIAL

Le soutien de la politique de développement à l'égalité femmes-hommes est d'autant plus important que les femmes et les filles sont les premières touchées par la pauvreté, les conflits et le changement climatique. En outre, **la pandémie de Covid-19 pourrait avoir effacé, en une année seulement, les 25 ans de progrès réalisés en matière d'égalité femmes-hommes** depuis la Conférence mondiale de Pékin. Elle a exacerbé les inégalités et les violences de genre existantes et soulève de nouveaux défis pour les droits des femmes dans le monde.

### IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE MONDE

La pandémie de covid-19 exacerbe les inégalités de genre existantes et affaiblit les droits des femmes et des filles dans le monde, notamment dans les pays en développement



#### Pertes d'emploi et de revenus

- Les femmes ont été plus impactées que les hommes par les effets de la crise économique :

**50%**

d'entre elles travaillent dans les secteurs les plus touchés (tourisme, restauration, services)

- Les femmes issues des minorités ou migrantes sont particulièrement vulnérables

**+47 M**

de femmes et de filles vont basculer sous le seuil de l'extrême pauvreté entre 2019 et 2021

**60%**

de perte de revenus en mars 2020, pour les femmes travaillant dans le secteur informel, voire 80% en Afrique. 90% des femmes travaillent dans le secteur informel en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud

- L'écart de pauvreté entre les femmes et les hommes dans le monde s'est aggravé



### Déscolarisation et retour à l'école plus difficile pour les filles

# 743 M

de filles ont vu leur scolarité interrompue sur près de 1,6 milliard d'enfants et de jeunes

- La pandémie devrait effacer les progrès réalisés dans le monde au cours des 20 dernières années concernant l'éducation des filles

# 11 M

de filles risquent de ne pas retourner à l'école dont 4 millions concentrés dans quelques pays d'Afrique subsaharienne

- La déscolarisation signifie aussi la perte d'accès à un repas nutritif par jour et une exposition plus grande aux violences sexuelles et sexistes



### Hausse des violences de genre

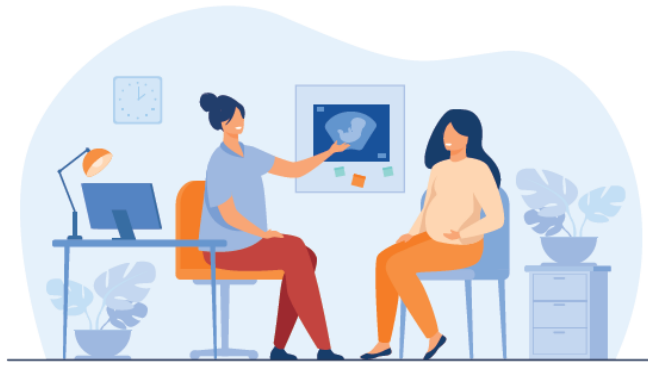
- La pandémie pourrait entraîner, au cours des 10 prochaines années, 2 millions de cas de mutilations génitales féminines qui auraient pu être évités

# +10 M

de mariages d'enfants sont prédits dans les 10 prochaines années, s'ajoutant aux 150 millions de cas déjà prévus pour cette même période

# +15 M

de femmes et de filles exposées aux violences basées sur le genre, pour chaque trimestre de confinement



### Santé dégradée, accès aux soins, aux droits sexuels et reproductifs fragilisé

- Baisse du dépistage et du suivi médical, en particulier pour le VIH
- Les femmes représentent 70% du personnel de santé et sont donc plus exposées à la covid
- Il pourrait y avoir 7 millions de grossesses non désirées en raison d'un accès restreint aux droits sexuels et reproductifs pendant la pandémie
- Hausse de 10 à 40% des décès maternels dans les pays les plus pauvres, du fait de la réduction des soins périnataux

“**47 M** de femmes vivant dans des pays à revenu moyen ou faible n'auraient pas accès à des moyens de contraception



### Déséquilibres accentués dans la répartition des tâches domestiques

**3x plus**

de tâches domestiques non rémunérées assumées par les femmes que par les hommes

- Les femmes ont dû réduire, davantage que les hommes, leur activité professionnelle pour assurer les tâches domestiques et familiales.

“**600 M**

de femmes ont été empêchées de travailler pendant les périodes de confinement en raison de difficultés liées à la garde des enfants

### 3. LES NEUF RECOMMANDATIONS DE LA DÉLÉGATION POUR MIEUX INTÉGRER L'ÉGALITÉ DE GENRE AU SEIN DE LA POLITIQUE D'APD

Le **projet de loi « Développement solidaire »**, initialement mal accueilli par les ONG et associations entendues par la délégation (parmi lesquelles *Coordination Sud* et *Oxfam France*) et critiqué par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), **prend mieux en compte l'approche du genre à la suite de son examen par l'Assemblée nationale. Cependant la délégation appelle à aller plus loin** et à mieux intégrer l'égalité de genre au sein de la politique d'APD, de sa conception à sa mise œuvre sur le terrain. Elle formule neuf recommandations qui permettront à la France de se donner les moyens de ses ambitions en matière de diplomatie féministe.

#### A. REHAUSSER LES OBJECTIFS ET SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS

1. Atteindre 85 % de projets d'APD ayant pour objectif principal ou significatif l'égalité femmes-hommes dès 2025
2. Fiabiliser l'évaluation interne et externe des projets de développement au regard du genre et faire siéger au sein de la commission indépendante d'évaluation de la politique de développement un membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
3. Augmenter la mobilisation de l'APD en faveur des droits et problématiques spécifiques aux filles
4. Développer et systématiser les données désagrégées par sexe et par âge et les indicateurs genrés de résultat
5. Améliorer la lisibilité et la programmation des crédits consacrés à l'égalité femmes-hommes et à la diplomatie féministe

#### B. MENER UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE TRANSVERSALE PLUS AMBITIEUSE

6. Intégrer l'approche du genre de façon transversale dans toutes les composantes de la diplomatie française et créer une instance chargée d'impulser cette dynamique et de sensibiliser tous les acteurs
7. Systématiser les règles de représentation équilibrée de chaque sexe au sein des instances françaises en charge de l'APD et accélérer les politiques de féminisation des postes à responsabilités
8. Systématiser les règles de représentation équilibrée de chaque sexe au sein des conseils locaux du développement
9. Pérenniser le financement du Fonds de soutien aux organisations féministes



**Annick Billon**  
**Présidente**  
Sénatrice de la Vendée  
(Union Centriste)



**Claudine Lepage**  
**Rapporteure**  
Sénatrice des Français de l'étranger  
(Socialiste, Écologiste et Républicain)

Délégation aux droits des femmes

<http://www.senat.fr/commission/femmes/index.html>

Téléphone : 01.42.34.31.69

Consulter le rapport

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-550-notice.html>